



BILAN DES VENTES DE PESTICIDES RECORD

LE RÉSULTAT D'UN MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE

PLUS D'INFORMATIONS :

Thibault Rehn
Coordonnateur
514 582-1674
contact@vigilanceogm.org

Vigilance OGM
24B, rue principale Sud St
Sutton, JOE 2K0
Québec



Montréal, le 2 avril 2025 – Le bilan de vente des pesticides de 2023 vient d'être rendu public par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Pour la troisième année consécutive, les ventes totales de pesticides au Québec ont dépassé les 5 millions de kilogrammes, faisant de ces trois années, celles où on a vendu le plus de pesticides depuis 1992. Le Québec s'éloigne de plus en plus de l'objectif fixé par le gouvernement en matière d'agriculture dans le plan d'agriculture durable.

« À la suite de l'affaire Louis Robert et de la commission des pesticides, on aurait espéré une véritable prise de conscience du gouvernement qui se serait transposé dans une volonté politique de sortir notre agriculture de sa dépendance aux pesticides », s'indigne Thibault Rehn, coordonnateur de Vigilance OGM. « Malheureusement la vente des pesticides augmente au même rythme que les beaux discours du gouvernement ».

MODÈLE AGRICOLE AXÉ SUR LES OGM ET PESTICIDES

Les pesticides à base de glyphosate, liés aux cultures de maïs et de soya génétiquement modifiés (GM) conçus pour les tolérer, restent de loin le principe actif le plus vendu. L'indice de pression, c'est-à-dire les doses utilisées en moyenne à l'hectare, excluant les foins, est de 3,26 kg.i.a. à l'hectare. Ce qui est au-dessus de la moyenne (3,17 kg.i.a./ha) de l'année de référence 2006-2008 utilisée dans le plan d'agriculture durable.

« Les ventes continuent d'augmenter, entre autres, car de mauvaises herbes résistantes apparaissent. Comme solution, l'entreprise Bayer annonçait dernièrement des OGM tolérants à 5 agents actifs », s'indigne M. Rehn. « Il s'agit d'une fuite en avant, alimentant un véritable cercle vicieux que le gouvernement a le devoir de contrer ».

LES SOLUTIONS EXISTENT

L'application abusive des pesticides est souvent superflue, comme la science l'a démontré avec les semences enrobées, alors que leurs effets néfastes sont, eux, bien réels. Ces impacts incluent des risques pour la santé des agricultrices et agriculteurs qui les manipulent, souvent sans être suffisamment informés des dangers encourus. En février dernier, un sondage inédit mené par Victimes des pesticides du Québec (VPQ), en collaboration de l'UPA, révélait qu'un agriculteur répondant sur cinq dit avoir subi une intoxication aiguë ou grave durant sa pratique. Cela s'ajoute à des conséquences majeures sur la biodiversité, notamment sur les pollinisateurs et la faune aquatique.

Dans ce dernier bilan, on continue de constater que depuis la prescription obligatoire de certains pesticides dangereux comme l'atrazine et les néonicotinoïdes, leurs ventes ont chuté respectivement de 92 % et de 56 %. Il faut que le gouvernement ajoute à cette petite liste les pesticides ayant le plus d'impacts sur la santé et l'environnement et en interdise carrément certains comme le S-métolachlore qui continue de trôner en tête des pesticides ayant le plus d'impacts sur notre santé et notre environnement. Ce dernier est d'ailleurs interdit en Europe depuis l'année dernière.

À PROPOS DE VIGILANCE OGM

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif préoccupé par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production des cultures génétiquement modifiées sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM travaille à faire germer un Québec sans OGM.



BILAN DES VENTES DE PESTICIDES RECORD

LE RÉSULTAT D'UN MANQUE DE VOLONTÉ POLITIQUE

PLUS D'INFORMATIONS :

Thibault Rehn
Coordonnateur
514 582-1674
contact@vigilanceogm.org

Vigilance OGM
24B, rue principale Sud St
Sutton, JOE 2K0
Québec



MODERNISER LA LOI SUR LES AGRONOMES

Plus largement, il est urgent que le gouvernement modernise la Loi sur les agronomes, datant de plus de 50 ans, pour dissocier la prescription agronomique de la vente de pesticides, comme demandé par de nombreux groupes à travers la province. Pour rappel, en 2021, M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture avait déposé le projet de loi 41 qui allait dans ce sens, mais la pression des lobbys semble avoir eu raison du sort de cette loi. Depuis, on apprenait qu'un « lobbyiste de l'agrochimie a été nommé directeur général de l'Ordre des agronomes du Québec ».

« Cela fait plusieurs années qu'on étudie le phénomène de l'influence des lobbys et on constate que leurs tentacules sont partout et influence dangereusement nos décideurs », déclare M. Rehn. « On a d'ailleurs sorti une carte interactive pour sensibiliser sur ces enjeux. La partie québécoise a été dévoilée en février devant l'Assemblée nationale », précise M. Rehn.

À PROPOS DE VIGILANCE OGM

Vigilance OGM est un organisme à but non lucratif préoccupé par ce que l'on met quotidiennement dans notre assiette et par l'impact des modes de production des cultures génétiquement modifiées sur la santé humaine et environnementale. Vigilance OGM travaille à faire germer un Québec sans OGM.